

Courrier Fédéral

N° 254

du 23.04.11 au 29.04.11

ENCART

Assises des jeunes

Fédération
des travailleurs
de la métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



EDITORIAL

De mobilisations en congrès

page 3

LUTTES ET SUCCES

pages 4 à 5

INTERNATIONAL

Libye, une forte odeur de pétrole

page 2

39^e CONGRES

Statuts fédéraux,
propositions de modifications

pages 6 à 7

PUBLICITE

page 8

Courrier Fédéral

Fédération des travailleurs
de la métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.48.18.21.31

Fax : 01.48.59.80.66

<http://www.ftm-cgt.fr>

e-mail : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez
Rédactrice : M. Vergnol
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0413 S 06474
Imprimé par nos soins

9 au 13 mai 2011



UNE FORTE ODEUR DE PETROLE



Comme dans de nombreux pays du monde arabe, la population libyenne s'est soulevée contre son régime dictatorial. Mais face à la répression sanglante, le gouvernement français a décidé d'appuyer l'opposition. Le secteur international de la fédération revient sur le choix français d'intervention en Libye. > C. Pilichowski, membre du Bureau fédéral

L'intervention des puissances occidentales, sous l'impulsion de Sarkozy, en Libye pose de nombreuses questions. La première chose à mettre en évidence est que dans les pays arabes la situation est loin d'être uniforme. La Libye n'est pas l'Égypte, ni le Maroc et encore moins la Tunisie.

Si la dimension sociale pour l'emploi et les salaires décents traverse toutes les sociétés, le niveau d'organisation des composantes démocratiques et syndicales varie énormément d'un pays à l'autre.

Le deuxième repère est notre difficulté à identifier les forces démocratiques en Libye. Nous ne savons pas qui sont ceux qui se battent contre Kadhafi et leurs réelles intentions, même si nous savons que ce dernier est un dictateur de la pire espèce. Il est bon de préciser que Sarkozy lui réservait les honneurs de la république française en 2007 lors d'un voyage officiel dans notre pays.

Le troisième élément à avoir à l'esprit est que la Libye est un pays de création récente composée de trois grandes régions différentes.

La Tripolitaine, plutôt fidèle à Kadhafi à ce jour, à l'est la Cyrénaïque dont la capitale est Benghazi, le siège de la rébellion, et au Sud le Fezzan d'où jaillit le pétrole, proche historiquement du Tchad.

Dans ce contexte, ne pas avoir cherché depuis le début des événements en Libye, une issue politique, est criminel. La guerre n'a jamais réglé les problèmes démocratiques d'un pays ni ouvert de perspectives progressistes aux peuples qui la subissent.

Le président Vénézuélien Hugo Chavez, par exemple, proposait dès les premiers jours des manifestations

une médiation pour trouver une issue afin que les légitimes revendications d'aspiration à la liberté exprimées soient entendues.

Recep Erdoğan, le premier ministre Turc a fait de même plus récemment.

La communauté internationale ne répond même pas, et ne tente rien en parallèle laissant la guerre civile s'installer.

Le risque d'enlèvement est réel. Les conséquences seront, quoi qu'il arrive, dramatiques. Les morts sont d'ores et déjà nombreux. Le pays risque l'explosion et le sort de la région, peu peuplée mais extrêmement riche en pétrole (le Fezzan), sera, à n'en pas douter, un enjeu majeur pour l'avenir avec de longs conflits en perspective.

Il est temps d'arrêter les actions militaires, de chercher une issue politique en Libye et de le faire avec les principaux acteurs, seule possibilité pour éviter un scénario de type Afghan, voire somalien.

Nous attendons de la France et de l'Europe qu'elles prennent des initiatives politiques pour un cessez-le-feu immédiat multilatéral et non pas qu'elles agissent systématiquement de façon belliqueuse comme c'est encore le cas aujourd'hui en Côte d'Ivoire.

Pour nous évidemment, le départ de Kadhafi est non négociable et des poursuites judiciaires contre lui et les dirigeants de son régime doivent être engagées.

L'ONU, l'Europe doivent inventer un nouveau type d'aide et de coopération avec les pays en phase d'accession à la démocratie, pour que ceux-ci, en s'appuyant sur les droits universels, construisent eux-mêmes la société libre et démocratique qu'ils souhaitent.

L'éditorial

Christian Pilichowski,
membre du Bureau fédéral



De mobilisations en congrès

A lors que les luttes, pour les salaires notamment, continuent de se développer et que des succès importants sont remportés grâce à des mobilisations inédites des salariés, l'occasion de nouveaux « tous ensemble » se présentent.

Un 28 Avril fort, visible

Revendication forte de la mobilisation sur les retraites, la pénibilité continue de faire les frais de l'intransigeance du gouvernement. L'exceptionnelle mobilisation de l'année 2010 contre la réforme des retraites a clairement mis en évidence la volonté des salariés à vouloir partir en retraite avec un niveau de pension décente, en bonne santé et avant 62 ans.

Dans la métallurgie, tous les salariés, de l'ouvrier au cadre, subissent une détérioration quotidienne de leurs conditions de travail. Les effets psychologiques et physiques en sont parfois irréversibles et conduisent certains au pire.

L'influence de la pénibilité du travail sur l'espérance de vie a été reconnue par la loi reformant les retraites en 2003 en prévoyant une négociation interprofessionnelle. Les négociations engagées de 2005 à 2008 n'ont pas abouti à cause du comportement des organisations patronales.

Le projet de décret transmis aux interlocuteurs sociaux à la fin du mois de janvier est très restrictif.

Ainsi faudra-t-il justifier d'un taux d'incapacité permanente au moins égal à 20%, dont 10% reconnus au titre d'une seule et même maladie professionnelle ou d'un seul et même accident du travail. Les personnes présentant une incapacité entre 10 et 20%, devront apporter la preuve d'une durée d'exposition de 17 ans à l'un des trois facteurs de pénibilité suivants : contraintes physiques marquées (manutentions manuelles de charges ou vibrations), environnement agressif (agents chimiques dangereux), rythme de travail (travail de nuit, tâches répétitives...). De plus, la commission en charge d'instruire les dossiers ne comptera pas un seul représentant des salariés !

Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires et Unsa appellent les salariés du secteur privé comme du public à faire du 28 avril, journée mondiale de l'Organisation International du Travail (OIT) pour la sécurité et la santé au travail, une grande journée de mobilisation pour la prévention et l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance et la réparation de la pénibilité.

1^{er} Mai des manifestations unitaires, rassembleuses et revendicatives partout en France

L'appel unitaire (CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA) rappelle que le 1^{er} mai est une journée de solidarité internationale du monde du travail. Il prend un relief particulier cette année.

Nous exprimerons notre soutien aux peuples des pays arabes qui se sont soulevés pour la dignité et la liberté. Partout dans le monde, cette onde de choc salutaire bouscule les dictatures et porte un message d'espoir de liberté, de démocratie et de progrès social.

Nous prolongerons les mobilisations européennes, celle du 9 avril à Budapest, malgré le silence des médias français, a été un vrai succès, en dénonçant les politiques d'austérité imposées par les états et institutions européennes.

Nous revendiquerons unitairement des politiques économiques et sociales qui donnent priorité à l'emploi, qui s'appuient sur une véritable politique industrielle répondant aux impératifs écologiques. Mais aussi une augmentation des salaires, des pensions, du pouvoir d'achat, une amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité, dans la suite du 28 avril.

Ce sera un moment de lutte et de fraternité pour exiger l'égalité des droits. Un moment pour le « vivre ensemble », le choix de la paix, du progrès social afin de faire reculer le racisme, l'exclusion, le rejet de l'autre.

En perspective le 39^{ème} congrès fédéral

Cet état d'esprit, revendicatif et mobilisateur, unitaire et rassembleur est de bon augure pour notre congrès.

Il nous reste deux semaines, et deux grandes manifestations, pour faire le tour des syndiqués qui n'ont pas été vu, leur remettre le document préparatoire, leur demander leur opinion, consolider les avis et valider collectivement le mandat et les votes dont le ou la camarade délégué-e sera porteur.

A bientôt dans les manifestations, à bientôt à Reims.

LUTTES ET SUCCES

Dassault Falcon Service - Le Bourget (93) Fin de négociation pour une grille unique



Après plusieurs réunions de négociations et d'âpres discussions, la CGT a signé l'accord sur la grille unique (hors cadres indicés et positionnés).

L'application des minis de cette grille représente:

- Sur les 167 personnes qui rentrent dans la grille au 1^{er} Avril 2011, 62 personnes ont un réajustement de salaire dont le mini est de moins d'1 €, le moyen est de 59,71 € et le réajustement maxi est de 241,30€ (beaucoup de jeunes),
- Sur les 89 personnes qui rentrent dans la grille, au 1^{er} janvier 2012, 48 personnes auront un réajustement de salaire dont le mini est de 16,29€, le moyen est de 123,12 € et le réajustement maxi est de 393,02 € (en proportion beaucoup de femmes).

Au delà de ces réajustements, les salarié(e)s en lutte ont gagné au travers de cette grille unique (bien qu'imparfaite) des repères communs durables pour les salariés : un barème commun à tous, un salaire de départ mini au coefficient 140 de 1 595 euros, un salaire maxi pour chaque coefficient, des réajustements pour de nombreuses femmes dans des proportions importantes et réparant un tant soit peu la discrimination H/F,...

D'autre part, ce conflit a permis des réévaluations de primes (qualifications sur avion en maintenance) créées par la direction en 2008 et d'autres créées en 2011, concernant les QT (de 20 à 200 euros), APRS (de 40 à 400 euros), B1/B2 (2% sur le salaire de base). Pour ceux, qui en technique ne sont pas concernés par ces mesures un engagement de la direction est pris pour qu'en septembre une mesure de rétribution soit appliquée. Le personnel reste très attentif à ce qu'il se fera à la rentrée, comme sur le point vis à vis des AG et AI. En effet, ces questions restent suspendues mais seront suivies de près par les salariés.

Enfin en «Piste et Handling», services de 40 salariés environ qui ont estimé profiter du conflit sur le dos des salariés en grèves, ont joué perso avec des promesses de la direction d'augmenter de 3% leur prime. Ce très bon résultat démontre encore une fois que seule l'action collective paye. Les 3 journées de grève ont fortement pesé et renforcé la volonté de se rassembler pour faire avancer par étape les revendications. 5 salariés se sont syndiqués lors de cette lutte et plusieurs sont en cours.

APERAM - Firminy (42) La CGT lance une consultation des salariés

Avec le soutien des élus du conseil régional, la CGT continue de se mobiliser pour défendre le projet d'alternative à la mise sous cocon de la tôlerie classique après l'annonce d'un PSE début avril. Aussi, la CGT est le seul syndicat à refusé le PSE. Après avoir mandaté un cabinet d'expertise, les élus du CE ont porté à la connaissance le contenu du rapport, qui est soutenu par le Conseil régional. Mercredi 13 avril, le syndicat a lancé une consultation des salariés sur le site de l'usine.

DRESSER - RAND Le Havre (76)

Le syndicat CGT/UFICT-CGT a fait signer la pétition retraites complémentaires aux portes de l'entreprise. Nous avons recueilli 269 signatures sur 680 employés.

Sealynx - Charleval (28) En grève contre les licenciements

Les syndicats du sous-traitant automobile Sealynx craignent la suppression de 300 à 520 emplois. Ils ont bloqué leur site et appelé à la grève illimitée. Ce mouvement fait suite au dépôt, le 24 mars, de cinq offres de reprises pour ce site spécialisé dans les joints d'étanchéité, en redressement judiciaire depuis plus de quatre mois. Ces offres prévoient seulement le maintien de 200 à 420 emplois sur un total de 720. Sealynx étant le principal fournisseur de joints de portières.

Alstom Belfort (90) Blocage du site contre la fermeture d'un atelier



Les salariés d'Alstom Turbomachines de Belfort sont en grève depuis lundi 11 avril. Ils bloquaient sur le site un élément de la centrale de Flamanville. Ils exigeaient le retrait de la décision de la direction de fermer un atelier de 100 personnes qui fabriquent les ailettes des turbines. Car la Direction veut délocaliser la production en Pologne et en Suisse...

Cette fermeture ainsi que celle de la ligne isotenax entrainerait un nouveau déclin de l'industrie sur le Territoire et une perte de savoir-faire. Les salariés en grève souhaitent que leur lutte soit popularisée. Ils diffusent dans la ville une carte pétition à destination du PDG et du Président de la République.

La direction de l'entreprise a demandé à la justice d'ordonner l'évacuation des salariés grévistes. La justice lui a donné satisfaction, mais le syndicat CGT estime que la direction «n'a pas apporté la preuve du blocage de l'ensemble des entités travaillant sur le site, les représentants des transporteurs n'ont pas saisi le tribunal, malgré cela, la juge a tranché en faveur des patrons. Lors de l'audience en référé, la question d'éventuelles négociations a été posée. Or, à aucun moment la Direction n'a proposé de tels échanges. Dans ce conflit, deux secteurs de production sont concernés, les Ailettes et Isotenax, représentants 100 emplois. La fermeture annoncée au 31 mars 2012 aurait aussi pour conséquences, la suppression d'emplois chez les sous-traitants. Dans un conflit du travail, il est regrettable que l'employeur saisisse la justice pour faire valoir le droit et détourne donc le rôle des organisations syndicales. La Direction montre une nouvelle fois son sens du dialogue « social ».

Mercedes – Strasbourg (67)

Ils se sont mobilisés, ils ont gagné !

Dans le cadre des NOE, la Direction a proposé 2% d'AG et 1% d'AI ainsi que l'augmentation de la cotisation prévoyance de 0,5%. Par le biais de l'intersyndical, les salariés ont revendiqué au minimum 100 euros pour tous. D'autres revendications aussi étaient avancées : augmentation de la prime d'équipe, augmentation de la prime du samedi et revalorisation de la prime de transport. Après un débrayage d'une heure le jeudi 7 avril et devant le refus de la Direction d'aller plus loin et la détermination du personnel, une grève reconductible a été décidée pour le vendredi 15 avril dès 5 heures. Face à la détermination des salariés de Mercedes (250 personnes, soit 90% du personnel de production), la Direction a cédé rapidement. Ils réclamaient 100 euros d'augmentation générale, ils ont obtenu 90 euros et le paiement de toutes les heures de grève pour l'équipe du matin et de l'après-midi, même si celle-ci n'a pas eu le temps de faire grève. Cela représente une augmentation générale de 6 %. Suite à cette victoire, les salariés ont voté la reprise du travail. Depuis très longtemps les salariés de Mercedes ne s'étaient pas mis en grève. Cette action menée dans l'unité des salariés a permis d'ouvrir des perspectives.

ASTRIUM NOE

Le 12 avril, la CGT et la CFDT ont appelé à des débrayages sur les 4 sites principaux d'Astrium. L'objectif était de peser sur la 5^{ème} réunion de négociations. A Toulouse, la mobilisation a rassemblé 400 salariés avec une forte présence d'ingénieurs. La direction a ajourné la réunion car elle ne voulait pas négocier sous la pression. La réunion s'est tenue l'après-midi. Les avancées sont minimes et malheureusement rien n'a bougé sur les augmentations générales. La direction propose 2,7% d'augmentation (AG : 1,3% pour les non-cadres, 0% pour les ingénieurs). Elle rajoute une augmentation qui serait conditionnée par l'atteinte des prévisions 2011 du chiffre d'affaires. Après les primes sur objectifs, les augmentations sur objectifs financiers !

A Astrium, le syndicat constate que la part de la masse salariale diminue dans la valeur ajoutée (bien sûr au bénéfice des profits). Pour la CGT, les mesures annoncées ne sont pas à la hauteur des enjeux sociaux et industriels. La CGT tente de maintenir la pression et s'adresse aux autres syndicats. Avant toute signature, la CGT souhaite que les syndicats s'engagent à organiser en commun des assemblées générales de salariés. A noter qu'à Toulouse, lors du rassemblement, un technicien s'est syndiqué et trois ingénieurs veulent rencontrer le syndicat en vue d'une syndicalisation.



CEFAM ATLAS - Saintes (17)

Les salariés du fabricant de plates-formes élévatrices étaient en grève lundi 4 avril pour faire pression sur les négociations salariales. Ils demandent 4% d'augmentation générale. Lors d'un rassemblement, un salarié a témoigné qu'après 34 ans d'ancienneté il ne gagnait pas 10€ de l'heure. La direction a commencé la négociation à 1%, puis 1,8 et à ce jour elle propose 2,3% dont + 0,7 avec des objectifs non atteignables. Face au mépris de la direction, les salariés pour montrer leur ouverture et le sens de leurs responsabilités ont fait une ouverture à 3,5%. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu, les négociations se poursuivent.



TRW - Longvic (21)

Détermination et unité font un succès

Dans le cadre des Négociations Obligatoires à l'Entreprise (NOE), les salariés de l'entreprise TRW (production direction hydraulique/Équipementier Automobile) de Longvic dans l'agglomération dijonnaise, ont répondu massivement à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, CFTC. «Ce succès est à mettre à l'actif de la détermination et l'unité des salariés», se réjouit l'Union départementale CGT de Côte d'Or. Depuis le lundi 11 avril, après une dernière proposition de la direction vendredi 8 à 3% d'AG, 100% des salariés du collège ouvriers sont entrés en grève pour une augmentation de salaire à la hauteur de 5%. C'est dans la nuit du 12 au 13 avril qu'un accord est devenu possible avec des augmentations de :

- 3% au 1^{er} janvier avec effet rétroactif et 1% au 1^{er} avril pour le premier collège,
- 3% au 1^{er} janvier pour le deuxième collège,
- +20% sur la «prime de panier».

USTM 94

Devant l'entreprise RICOH, s'est rassemblée une quarantaine de camarades, venant apporter leur soutien à Thong victime de la répression syndicale chez RICOH, dans la même lignée que chez Toshiba, des tracts ont été distribués au personnel. Ces tracts ont été très bien accueillis par les salariés Ricoh...

Une délégation Cgt a été reçue par le DRH Ricoh, sur ces atteintes au droit syndical, le licenciement de Thong, les procédures pénales etc...

Un vif débat s'est traduit par un dialogue de sourd avec la direction qui a basé son argumentaire sur du pénal au dépend du droit social. Des sous-entendus sur la vie privée de notre camarade ont même été prononcés, ce qui est inacceptable.

Nous avons dit clairement à la direction et au DRH, que pour nous ce dossier ne resterait pas en l'état, que la justice devait faire son travail en toute impartialité, et que le débat irait de toute façon sur le terrain politique, face à ces atteintes aux libertés syndicales...

Le DRH pratique une véritable langue de bois, que nous ne connaissons malheureusement que trop bien, en parlant de dialogue social et de respect des organisations syndicales, alors que le comportement est tout autre à l'intérieur de l'entreprise. L'USTM 94 remercie l'ensemble des camarades ayant participé à ce rassemblement. La bataille pour les droits syndicaux reconnus à l'entreprise continue.

STATUTS FEDERAUX

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS

Encarté dans le Courrier Fédéral n°245, vous avez reçu le 4 pages de propositions de modifications des statuts pour le 39^{ème} congrès.

Aujourd'hui, nous portons à votre connaissance, les 3 amendements que nous avons reçus avant la date de clôture des amendements, fixée toujours par l'article 27 de nos statuts au 7 avril. A l'ordre du jour du congrès, pour la séance sur la révision des statuts, ne seront débattus que les 3 amendements ci-dessous et ceux envoyés avec le CF n°245. > Pour le collectif « révision des statuts » Fabrice FORT

Article 42

Coordination départementale

L'Union syndicale des travailleurs de la métallurgie ou le comité de coordination est un outil que se donnent les syndicats auquel ils adhèrent au niveau départemental pour échanger les expériences de lutte, construire les convergences revendicatives en partant des besoins des syndiqués et des salariés.

L'USTM ou le comité de coordination établit des liens étroits avec les UL et l'UD dans une démarche de coresponsabilité pour coordonner et impulser à partir de l'entreprise et pour l'entreprise la démarche démocratique revendicative et de syndicalisation.

L'activité propre des USTM ou comités de coordination s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations de la Fédération. Elle favorise cette démarche par le contact permanent et le travail collectif entre les syndicats et la Fédération.

Afin de permettre et développer l'activité des USTM dans de bonnes conditions, une partie du financement des USTM est assurée directement par la Fédération. - par le biais d'un reversement de la Fédération aux USTM sur la cotisation des syndiqués, en modulant la part des syndicats.

Proposition : augmentation de la part de la Fédération, qui passerait de 29% à 32%.
Chaque USTM recevrait minimum 2% des cotisations. La Fédération conserverait 1% pour assurer la création de nouvelles USTM ou assurer si nécessaire un complément de financement en fonction des besoins ponctuels des USTM après examen par le CEF.

Article 9

Activité et adhésion internationale

La Fédération développe ses efforts de coopération et de solidarité internationale.

Elle œuvre au rassemblement de tous les salariés dans leur diversité.

Elle agit pour le développement et l'unité du syndicalisme international et de nouveaux rapports dans l'Europe et dans le monde pour un changement de société, dans l'intérêt mutuel des peuples, du progrès social, de la démocratie et de la paix. A ce titre la FTM est affiliée à la Fédération Européenne des métallurgistes (FEM) et à la Fédération Internationale des Organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM).

Commentaires

Article 31 (devient l'article 28)

Le conseil national : rôle et composition

Le conseil national, organisme de représentation de toute la vie syndicale, est un moyen pour le CEF et les syndicats d'élever leur capacité d'écoute respective, d'approfondir et d'enrichir leur analyse, d'élargir leur capacité de mise en œuvre et d'anticipation et de construire la nouvelle direction fédérale.

Il est invité de droit au congrès.

Pour chacune des réunions du conseil national l'ordre du jour et la convocation sont proposés par le CEF.

Il est composé :

- des membres du comité exécutif fédéral (CEF),
- des membres de la commission financière et de contrôle (CFC),
- de représentants des directions nationales de l'UFICT et de l'UFR (respectivement vingt au plus),
- Des titulaires de mandats électifs ou représentatifs de portée nationale, proposés ou désignés par la fédération dans les institutions, organismes, commissions ou groupes de travail.

Pour les territoires, avoir un représentant pour chaque animation régionale et un représentant pour chaque USTM de territoires.

Pour les entreprises, avoir les coordinateurs de groupes, les DS et DSC de société mandatés par la fédération, les secrétaires de comité de groupe, les secrétaires de comité d'entreprise européen.

- Les administrateurs salariés élus ou désignés dans les conseils d'administrations des entreprises.

Commentaires

Propositions de modifications des statuts de la FTM-CGT pour le 39^e congrès fédéral



Février 2011

En gris souligné, les propositions d'amendement

SOCIÉTÉ MERIC & ASSOCIÉS

L'expert comptable du CE

*Pour comprendre,
anticiper,
proposer*

- ⚠ Examen des comptes
- ⚠ Evolution de l'emploi
- ⚠ Analyse stratégique

safi-meric@wanadoo.fr
www.sma-france.fr

PARIS-LYON-LILLE



PARIS : 01.56.59.13.50 LYON : 04.78.69.17.81

SOCIÉTÉ MERIC & ASSOCIÉS

L'expert comptable du CE

*Pour bâtir
des alternatives*

- ⚠ Alerte
- ⚠ Restructuration
- ⚠ Licenciements
- ⚠ Dépôt de bilan

safi-meric@wanadoo.fr
www.sma-france.fr

PARIS-LYON-LILLE



PARIS : 01.56.59.13.50 LYON : 04.78.69.17